

27 juin 2017



Yves Lyon-Caen, président de la Confédération du nautisme et de la plaisance. (Photo : Thierry Nectoux)

La filière du nautisme interpelle le Premier ministre

La filière du nautisme et de la plaisance appelle le Premier ministre, Édouard Philippe, à installer au plus vite un cadre interministériel de dialogue et de travail « **pour participer à la croissance bleue** ». Elle lui rappelle la promesse faite par le président François Hollande lors des Assises de la mer de La Rochelle en novembre.

La demande est présentée par la Confédération du nautisme et de la plaisance (CNP). Présidée par Yves Lyon-Caen, également président de la Fédération des industries nautiques, la CNP fédère l'ensemble d'une filière nautique qui pèse 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elle rassemble les entreprises mais aussi les ports de plaisance et des milliers de clubs et d'associations sportives.

« **Les sujets maritimes de la France nautique, dans ses dimensions économiques, environnementales, sociales et culturelles relèvent par nature de plusieurs ministres**, écrit dans un communiqué la Confédération du nautisme et de la plaisance. **Ils touchent des domaines aussi divers que l'économie, l'industrie, les sports, l'environnement, le social, le tourisme, l'Europe... et exigent pour être traités, un interlocuteur interministériel adapté.** »

C'est pourquoi, la CNP demande solennellement au Premier ministre, « **dont chacun sait l'attachement pour la mer** », dans le cadre de son prochain discours de politique générale, de lancer la création d'une instance de dialogue spécifique au secteur, « **conformément à la décision du président de la République, du 8 novembre à La Rochelle** ».

François Hollande avait alors déclaré : « **La France reste le pays de la navigation de plaisance. (...) Là encore les acteurs se sont réunis avec la Confédération du nautisme et de la plaisance. Le moment est venu d'appuyer cette institution pour créer une structure interministérielle qui se réunirait au moins une fois par an pour évoquer les enjeux de cette filière, en y associant bien sûr le Cluster maritime français.** »